

Archives
Bibliothèque Champlain

LA JAUNISSE

VOL. 4 NO. 11

Le seul Hebdomadaire des ETUDIANTS
de l'UNIVERSITE de MONCTON

27 OCT 1975



éditorial

Méli-Mélo, Méli-Mélo.

Tout le monde est malheureux... On a sorti une édition spéciale pour informer les étudiants, mais l'information qu'il y a dans celle-ci n'est plus à date. Pour savoir exactement où on va, il faudrait voir clair, parce que là, j'ai l'impression qu'il n'y a pas grand monde qui le sait. On avait décidé que si le ministre ne répondait pas lundi ou s'il répondait négativement, on irait en grève mardi le 28 oct. Ceci était en soi une décision de la F.E.U.M. On avait demandé aux présidents et présidentes de s'en tenir à la décision du conseil d'administration de la F.E.U.M.

Mais certains et certaines n'ont pas tenu compte de leur constitution et sont revenus contre leur propre décision en apportant un amendement qui reporte la grève à plus tard. Selon eux, c'est pour garder l'unité étudiante. Eh bien, mon impression à moi, c'est tout simplement qu'ils ont peur de leurs responsabilités. Ils ont peur de manquer une journée de cours. Si votre cause est justifiable, (et je crois qu'elle l'est) et si vous y croyez, vous ne devriez pas avoir peur d'agir. Vous tremblez dans vos culottes messieurs de la faculté d'administration, de l'éducation, mesdemoiselles des sciences infirmières et monsieur le secrétaire général. Il ne s'agit plus de dire que nous ne sommes pas prêts à une grève, il s'agit plutôt de dire que vous ne voulez pas aller en grève parce que c'est un peu trop réactionnaire pour l'image de bons petits étudiants sereins que vous voulez réfléchir. Si j'ai bien compris maintenant, tout cela repose sur le document de travail qu'un groupe d'étudiants (de la faculté d'administration ou d'ailleurs) capitalistes au boutte ont écrit. Le comité d'action (ou plutôt le comité d'impuissance) doit se prononcer sur sa valeur et en faire ses bases dans ses suggestions futures à la F.E.U.M. Ici je m'explique. Quand je dis comité d'impuissance, je veux dire que toute suggestion que ce soit que ce comité va apporter à votre conseil d'administration, si celles-ci sont trop radicales, elles seront refusées.

Et surtout, que personne vienne me dire que je n'ai pas compris. Il est tellement difficile de comprendre que je doute que M. Camille McLaughlin sache la portée même de son document de travail.

Je termine en citant un proverbe :
" La vérité choque . "

Jacques Tétrault.

DEUX.

CARAVANE

Une exposition internationale de pièces artisanales aura lieu sur le campus de l'Université de Moncton au local 316 de l'édifice Tailleur du 27 au 31 octobre 1975 de 14h à 17h et en soirée de 19h à 21h.

Plus de 300 pièces d'artisanat seront en vente à cette occasion dont des batiks du Kénya, des sculptures de l'Équateur, des ponchos de la Bolivie, des tapis du Pérou, etc..

Présentée par l'Entraide universitaire mondiale du Canada (EUMC) l'exposition CARAVANE a pour but de recueillir des fonds destinés aux projets de l'EUMC, tant au Canada qu'à l'étranger.

La vente sert également à offrir un débouché aux oeuvres produites dans les collectivités en voie de développement et à intéresser le public à l'artisanat et à la culture des autres pays.

CARAVANE se déplacera dans 30 campus du Canada et mettra au intéressés de se procurer des objets à caractère vraiment exotique.

AVIS IMPORTANT SUR LA GREVE DES POSTES

Service spécial offert
aux étudiants du N.-B.

Tous les étudiants du N.-B. qui désirent faire parvenir du courrier au Ministère de la Jeunesse ou qui attendent du courrier de ce même ministère pourront s'adresser à Gilles Landry, Service d'aide financière au local 315 Tailleur. Ce dernier agira comme agent de liaison (facteur) entre Frédéricton et l'Université de Moncton.

Gilles Landry, responsable
Service d'aide financière

Annonces Classées

QUITARE à vendre.

Idéale pour débutant(e)
Prix: \$50.00
Si intéressé(e) appeler
à: 855-2014 et demander
pour Martial.

f.e.u.g

TUPEES

Camarades étudiants,

Vous êtes priés d'assister à la réunion spéciale du conseil de la Fédération des Étudiants qui aura lieu lundi le 27 octobre à 7h.00 p.m. au local 163 de l'Édifice du Nursing.

ORDRE DU JOUR

Prêts et bourses étudiants

Gérard Blanchard,
Secrétaire Général

MESSAGE DE TIT-FLOUNE

Hallo toulmonde! J'écrirai pas d'articles pour la Journée cette année; je laisse l'initiative à quelqu'un d'autre de faire quelque chose de l'un.

Au lieu, je fais des articles pour Radio-Canada. Je parle à peu près des mêmes choses que je parlais dans "Extaz" l'année passé. Excepté que je m'adresse au public de la radio, donc, un public beaucoup plus large, beaucoup plus "ordinaire". Alors pas question d'appeler ça Extaz, ça pogrnerait pas! Je dis que je parle de détente, de relaxation. Mais si vous écoutez les émissions, vous allez reconnaître les mêmes sujets, le même style, un peu la même philosophie de vie que j'ex-Primais l'an dernier.

Si vous êtes intéressés, bien, vous pourrez entendre ma voix les mardi, mercredi et vendredi entre 9h.30 et 10h.00 du matin. C'est pendant l'émission "Graffiti" qui passe entre 9h.00 et 10h.30 à tous les jours, fait ici à Moncton. Je vous dis que c'est tout un trip, faire une émission de radio. Écoutez ça en imaginant tous les petits vieux, les mères de famille, les com-mis voyageurs qui entendent ça...

de Régina Côté qui est toujours vot' Tit-Floune à Damèse.

INFORMATIONS DES FACULTÉS

ScS&C

Association Étudiante
de la faculté des arts

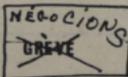
ScDOM

L'École des Sciences Domestiques sera l'hôte de la onzième convention de l'Association Canadienne des Étudiants en Sciences Domestiques, du 30 octobre au 1 novembre. Le thème de cette convention sera le "Leadership". Les conférenciers seront Mme Nola Wade, directrice exécutive du "Canada Home Economics Association" (association professionnelle), M. Vance Toner, directeur du département d'Éducation Physique.

Les responsables des comités sont:

- Présidente: Colombe Robichaud
- Programmation: Robert Léger
- Protocole et réception: Angela Boudreau
- Activités sociales: Suzanne Richard
- Hébergement: Marie-Edna Poirier
- Ventre creux: Julia Boudreau
- Trésorière: Colette Arsenault

Colombe Robichaud



Ecole des Sciences Sociales
et du Comportement

Évaluation de la conférence
FCESS

Mercredi le 22 octobre, les étudiants en Service Social se réunissaient au salon étudiant de Taillon dans le but d'évaluer la conférence de la FCESS qui eut lieu pendant la fin de semaine du 9 au 12 octobre.

En général, on s'entendait sur le fait que la conférence fut un succès dans le sens que ceux qui l'ont organisée en retirèrent une expérience unique de travail, que cette expérience a beaucoup aidé à renforcer l'unité parmi les étudiants du département et que la conférence elle-même s'est très bien déroulée.

Cependant le déroulement de la conférence n'était pas celui qu'on avait prévu. Puisqu'on s'était préparé pour recevoir un grand nombre de participants et que seulement un groupe restreint fut présent, beaucoup d'effort a été dépensé inutilement.

Peut-être ce qu'on peut se reprocher le plus, c'est d'avoir œuvré pour une cause (la FCESS) dont on ne connaissait pas suffisamment les buts et les objectifs. Trop occupés à voir premièrement à ce que l'événement annuel se réalise, on a pratiquement oublié pour quoi on travaillait.

C'est seulement pendant la conférence même qu'on a commencé à questionner la Fédération Canadienne des Étudiants en Service Social et qu'on a décidé de s'organiser premièrement au niveau de notre propre Université pour ensuite s'organiser au niveau des Maritimes avant de s'engager sur le plan national, s'il y a lieu.

Mais avant tout, les étudiants du département de Service Social de l'Université de Moncton se sont donnés comme objectif d'étudier leurs besoins et d'agir en fonction de ceux-ci.

C'est dans cette optique qu'un comité est entreint de se structurer parmi nos étudiants en vue d'étudier la situation et de voir si une organisation nationale comme la FCESS nous serait vraiment profitable.

Nicole Violette Laforce

AUX ETUDIANTS EN TRADUCTION

Pour information au sujet des activités du département de traduction, vous êtes invités à vous rendre à la salle de traduction située au local 137 de la faculté des Arts. Vous y trouverez une documentation suffisante pour les travaux en traduction. C'est aussi un lieu de rencontre pour les étudiants du département. Une invitation très spéciale est lancée aux étudiants de 2^e année, cette salle est pour vous, profitez-en! Si vous voulez plus de renseignements, venez nous voir au local ou bien prenez contact avec moi, Jacques Hachey au numéro 382-9131, représentant du département ou encore avec:

Sonia Malenfant- rep. de 4^e
tel: 854-9199
Gisèle McIntyre- rep.-ass. 4^e
tel: 855-9229
Ginette Martin - rep. de 3^e
tel: 389-0659
Jocelyne Levesque- rep.-ass. 3^e
tel: 855-1716
Josette Hyslop - rep.-ass. 2^e
tel: 855-6118

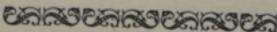
Vous devez sûrement avoir des griefs à apporter ou des changements à proposer, nous sommes prêts à les entendre et à faire notre possible pour répondre à vos besoins.

On se rencontrera j'espère,
Jacques Hachey

SCIENCES



Sc de
L'ED



SCIENCE
FORMULE -
ANTI-GREVE

TRIOIS

CONFERENCES

ENERGIE NUCLEAIRE

Il y aura un débat sur l'énergie nucléaire mercredi le 5 novembre au local 206 Arts à 12 heures 30. Tous sont invités à y assister et à y participer.

Les personnes-ressources invitées à ce débat sont:

Francis Weil, professeur
Michel Massiera, professeur
Louis Lapiere, professeur
Karsten Baass, professeur
Jean-Pierre Lanteigne, président du Parti Acadien

L'inflation a frappé le café.

Deux étudiants aimeraient savoir quand les services de la cafétéria seront ouverts aux étudiants le samedi et le dimanche pour du café à .25c. Présentement il est impossible d'entrer à la cafétéria sans payer le couvert minimum de \$1.25.

Etudiant # 7303963
Etudiant # 7208138

EXPOSITION DE LIVRES français, québécois et acadiens.

Au Centre Culturel de Moncton
120, rue Victoria.

Mercredi, 29 octobre (7 à 10 p.m.)
Jeudi, 30 octobre (2 à 10 p.m.)
Vendredi, 31 octobre (2 à 10 p.m.)
Samedi, 1 novembre (9 a.m. à 1 p.m.)

Les livres (et disques) sont en vente
Prix de présence. Café servi.



CRIS ET CHUCHOTEMENTS
31 octobre, 1 et 2 novembre

Suède. 1972. Réalisé par Ingmar Bergman. Avec Harriet Andersson, Kari Sylwan, Ingrid Thulin. Liv Iilmann.

Dans une demeure fin de siècle, isolée sur un parc majestueux et tendue de velours rouge, une jeune femme agonise, assistée de ses soeurs et de sa servante. L'intensité incomparable que Ingmar Bergman confert à ce calvaire, cet oratoire de douleur, atteint à des hauteurs insoupçonnées. La souffrance des quatre femmes, toutes palpitantes dans ce cadre étouffant, se mue par une étrange alchimie en pure beauté. Et cette souffrance devenue une forme harmonieuse nous éblouit.

Film d'une perfection miraculeuse d'une sensibilité qui bouleversera tous les publics, "Cris et chuchotements" est à voir et revoir

Salut bien

Eh! bien, saviez-vous qu'une nuit de poésie et musique s'organise pour le 5 décembre 1975? La soirée de la nuit débuterait à 9h00 vendredi soir 5 décembre et se terminerait le samedi 6 décembre à 10h00 a.m. à la chapelle à Taillon (local 316)

Alors tous ceux qui aimeraient travailler à l'organisation de la nuit sont priés de communiquer le plus vite possible avec soit René Robichaud ou Vincent Bourgeois des Loisirs socio-culturels au numéro de téléphone 858-4271 ou Philippe Beaulieu au numéro 854-3762. Votre aide serait grandement appréciée.

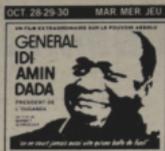
Annnonce pour Rappel "76"

Rappel "76" (album souvenir)
CONCOURS COUVERTURE

1^{er} prix : \$25.00

Conditions, date: Soumettre dessin de la couverture du Rappel "76".

Grandeur maximum: 9" par 12"
Apporter ce dessin avant le 31 oct. 75
16:heures au bureau du Rappel, local 001
édifice de la F.E.U.M. Inc.
Indiquer votre nom, adresse et numéro de téléphone.



GENERAL IDI AMIN DADA -
28, 29, 30 octobre

France. 1974. Documentaire réalisé par Barbet Schroeder. Musique du Général Idi Amin Dada.

Barbet Schroeder a réalisé l'un des documents les plus éfarfants de notre époque. Ce film nous révèle dans toute sa crudité, la véritable nature de l'exercice du pouvoir. Il faut voir cet autoportrait pour arriver à saisir tout le grotesque d'une situation qui voit un chef d'Etat mener un pays au gré de ses rêves.

Le général s'en donne à coeur joie durant tout le film: la mise en scène jusqu'au moindre détail était préparé par le général lui-même. Un général qui ne pourra d'ailleurs s'empêcher de jouer au réalisateur en caméraman de prendre tel plan... puis tel autre... Et c'est bien dans cet autoportrait du Général Idi Amin Dada que réside toute la valeur du film.

C'est notre nuit, c'est notre poésie notre musique, c'est notre chapelle alors c'est à nous autres à l'organiser ensemble!

À la prochaine!

Philippe Beaulieu

René Robichaud



Jedi 23 octobre 1975.

"DOCUMENT DE TRAVAIL CONCERNANT LE PROBLEME DES PRETS & BOURSES"

Présenté par un groupe d'étudiants
concernés par le désir de garder
unifiée la force de notre mouve-
ment étudiant.

UNIVERSITE DE MONCTON

AVANT-PROPOS:

Devant les faits actuels, i.e. la prise de position très Contestée de la Fédération des Etudiants de l'Université de Moncton en face d'une grève imminente et l'insuccès marqué de la réunion avec le ministre de la Jeunesse, nous demandons à la FEUM que, dans l'affirmation de son leadership, elle tienne compte du document suivant:

En vue de régler les problèmes que nous vivons tous présentement d'une façon satisfaisante et définitive, nous proposons que, dans un même temps, les solutions suivantes soient envisagées:

1 - Que le gouvernement du Nouveau-Brunswick fasse des modifications à ses politiques et investisse la somme nécessaire dans le programme des prêts et bourses afin de solutionner le problème aigu des étudiants de cette année tel que mentionné dans les recommandations de la FEUM.

2 - Que le gouvernement enlève des mains des politiciens le contrôle du financement des études supérieures et qu'il remette cette responsabilité à un organisme politique comme la Commission d'Enseignement Supérieur des Maritimes.

Nous basons notre choix sur le succès remporté actuellement par cette commission dans le financement des Universités des Maritimes. Il est bon d'expliquer ici l'historique et la raison d'être d'une telle commission:

Cette idée fut d'abord initié ici, au Nouveau-Brunswick, pour répondre aux problèmes financiers de ses Universités. Le travail effectué par la Commission s'étant révélé efficace, les Premiers Ministres des Maritimes décidèrent d'en créer une identique au niveau des trois (3) provinces. Son mandat présentement est d'évaluer les besoins des Universités en tenant compte des budgets présentés par leur Administrateur. En se basant sur des critères uniformes, elle

la somme demande aux trois (3) gouvernements nécessaires qu'elle distribue ensuite aux Universités.

Auparavant, celles-ci étaient soumises au même jeu politique, face à leur financement, que nous subissons maintenant. Par exemple, le favoritisme, la fluctuation du montant accordé au programme entièrement dépendant des autres projets du gouvernement."

Nous sommes convaincus qu'une commission du même genre solutionnerait les problèmes financiers actuels (et futurs) des étudiants. Par conséquent, nous suggérons que le programme d'aide financière aux étudiants des Maritimes soit transféré en entier à cette commission pour les raisons suivantes:

- a) Le financement des études supérieures relèvera entièrement d'un même organisme.
- b) Ceci nécessitera donc la création d'un front commun de tous les étudiants des Maritimes puisque leur source de fonds sera la même.

Présentement au N.B.---Ministre de la Jeunesse
en N.E.---Ministre de l'Education
à I.P.E.---Ministre de l'Education

- c) Fera disparaître le capital politique que certains députés en tirent actuellement. ex: préférence pour certaines gens qui sont du parti au pouvoir.
- d) La Commission étant composée de professionnels, nous avons plus d'assurance que nos besoins seront comblés.
- e) La Commission étant responsable du financement des deux parties concernées, elle pourra mieux subventionner à la source (l'Université) et alléger le fardeau des étudiants (possibilité de réduire ou supprimer les frais de scolarité et d'améliorer les conditions de logement, etc.)

Nous considérons qu'il ne peut se faire aucune démarche valable à court terme sans faire entrer les modifications précédentes au programme de financement des étudiants pour les années futures car: 1- ce programme doit entrer en application pour l'année prochaine et 2- il va changer le contenu de plusieurs des recommandations que la FEUM a déjà appuyées; c'est-à-dire que nous supportons les recommandations de la FEUM face au gouvernement pour cette année, pour répondre aux problèmes immédiats. Cependant les recommandations qui s'appliquent à l'amélioration du programme pour les années futures devront être adressées à la Commission.

Donc, nous proposons que les démarches du comité d'action soient orientées de la façon suivante:

- 1- Qu'il communique le plus tôt possible le contenu de ce document aux responsables étudiants des autres Universités des Maritimes et qu'il leur demande de faire les pressions adéquates auprès de leur gouvernement respectif.
- 2- Qu'il fasse des pressions spéciales dans les plus brefs délais auprès des représentants étudiants des Universités et Collèges du N.B. pour faire front commun face au Premier Ministre du N.B.
- 3- Qu'il considère celui-ci comme seul interlocuteur valable et non plus le ministre de la Jeunesse.
- 4- Qu'il réclame une rencontre de nos représentants avec le Premier ministre d'ici la fin du mois d'octobre pour lui présenter notre position révisée.
- 5- Que la décision de faire la grève soit maintenant conditionnée par la réponse positive ou négative du Premier Ministre du N.B. Dans le cas où il refuserait de rencontrer nos représentants, la grève devra prendre place immédiatement.
- 6- Que ce document soit communiqué à tous les médias d'information du N.B. et que nos confrères et consoeurs des autres provinces maritimes fassent de même.
- 7- Que l'on demande l'appui officiel de tous les organismes intéressés par cette cause par télégramme, y compris les membres de la C.E.S.M.

COMMUNIQUE

La reconsidération de notre position actuelle est motivée par les raisons suivantes:

1- Il existe actuellement autour du vote de grève une désapprobation venant d'une partie très importante des étudiants de l'Université de Moncton. Ceci est dû au fait:

- que les recommandations proposées actuellement ne réussissent pas à les convaincre qu'il y aura solution positive du problème (en cas de grève).
- que beaucoup croient que le ministre de la Jeunesse n'est pas un interlocuteur valable pour régler la question car une addition au budget du programme ne dépend pas de lui.
- que beaucoup croient que faire la grève maintenant n'apportera aucune solution au problème et qu'elle ne réussira pas, en tant que moyen de pression, à faire bouger le gouvernement.
- que les moyens de pression à envisager avant de passer à la grève n'ont pas été considérées.

2- Cette désapprobation représente un réel danger pour la rupture de la FEUM, ce qui couvrirait de ridicule toutes les démarches et le travail entrepris jusqu'à maintenant. Le gouvernement sera justifié de ne pas réagir face à nos recommandations puisque la FEUM ne représentera plus la masse étudiante.

3- Même si la FEUM a déjà pris une décision formelle nous ne devrions pas pour autant avoir peur de revenir sur cette décision. Les syndicats le font régulièrement quand il s'agit d'améliorer leurs recommandations ou leurs positions devant la partie patronale. Ceci fait partie du jeu des négociations et l'opinion publique y est habituée.

EMPLOIS



LISTE DES EMPLOYEURS QUI ONT, A DATE, CONFIRME UNE VISITE DE RECRUTEMENT A L'UNIVERSITE DE MONCTON. POUR OBTENIR UNE ENTREVUE, VOUS ETES PRIÉS DE VOUS PRESENTER AU CENTRE DE MAIN-D'OEUVRE SUR LE CAMPUS LE PLUS TOT POSSIBLE.

- 27 oct. Imperial Oil Ltd.-BAA
MBA, Génie
- 30 oct. La firme comptable
Clarkson, Gordon & Co.
BA, BAA, Sc. Math, Génie
- 31 oct. La Métropolitaine
(diplôme univ.)
- 3 nov. Canadian Industries
Ltd.-BAA (Compt., Finance),
MBA, B. Sc. Chimie, programmation
Génie Civil
- 3 nov. Les Forces Armées
Canadiennes
- 4 nov. Canadian Industries
Ltd.-
- 5 nov. H. R. Doane-BAA; MBA
- 7 nov. Cie Générale Electrique
du Canada Ltée-
Admin., économie, MBA
- 7 nov. Cie Minière Québec-
Cartier (Génie Ind.)
- 7 nov. Iron Ore Co. of Canada-
MBA & Compt.
- 17 nov. Service de l'Environnement
Atmosphérique
(B.Sc.-Spécialisation
physique ou majeure
physique mineur math)
- 17 nov. Assomption, Cie Mutuelle
d'Assurance-Vie
- 18 nov. Factory Mutual Engineering
Assoc.-Génie
- 18 nov. La Banque de Montréal
BA, B.Comm., BAA
- 19 nov. DuPont du Canada Ltée
BAA, Génie, Sc. Générales,
Chimie, phys.

- 19 nov. La Fédération des
Caisses Populaires
Acadiennes Ltée-BAA/
Vérification
- 19 nov. Fonction Publique du
Canada (Administration)
- 19 nov. Fonction Publique du
Canada (Socio-Economique)
- 20 nov. Deloitte, Haskins &
Sells (Candidats au C.A.)
- 20 nov. Fonction Publique du
Canada (Administration)
- 20 nov. Fonction Publique du
Canada (Socio-Economique)
- 21 nov. Fonction Publique du
Canada (Administration)
- 21 nov. Fonction Publique du
Canada (Impôt)
- 21 nov. Texaco Canada Ltd.-BAA,
Arts, Sciences
- 24 nov. Fonction Publique du
Canada (Impôt)
- 24 nov. Fonction Publique du
Canada (Génie)
- 25 & 26 nov. Bell Canada-BAA, BAA,
MBA, Sc., Génie, Informatique
- 25 nov. Fonction Publique du
Canada (Impôt)
- 27 nov. Zeller's-B.A.A.
- 27 nov. La Société d'Energie de
la Baie James-
Génie Civil & Ind.
- 28 nov. Gendarmerie Royale du
Canada

PRE-SELECTION

LES EMPLOYEURS SUIVANTS FONT UNE PRE-SELECTION ET ON ETABLI UNE DATE LIMITE POUR SOUMETTRE LES DEMANDES D'EMPLOI:

- Texaco Canada Ltd. 5 nov.
- Bell Canada 6 nov.

EMPLOIS A TEMPS PARTIEL

Serveurs(euses)
Fille ou Garçon de Cuisine

EMPLOIS D'ETE

Bell Canada-38me année. Date limite le 6 novembre

Jeux Olympiques 1976: (Guides et Hôtesse). Date limite le 28 novembre

Conseil National de Recherches Canada (Sc., Génie): Date limite le 21 novembre

Parcs Canada (Interprete de parc)
Date Limite : 3 novembre

AVIS IMPORTANTE: C.I.L. ne fait pas de pré-selection. Les finissants qui ont soumis une demande d'emploi pour cette Cie sont priés de se présenter à notre bureau le plus tôt possible.



ATTENTION - ATTENTION - ATTENTION

Si vous avez des aptitudes dans les domaines suivants, vous avez la possibilité de rendre un service à vos confrères étudiants tout en vous faisant un peu d'argent.

Postes disponibles:

1. Animateur d'un atelier de "Guitare d'accompagnement".
2. Animateur d'un atelier de "Guitare classique".
3. Animateur d'un atelier d'expression corporelle.

Vous avez jusqu'au 30 octobre pour vous présenter au local 300-6 Taillon.

Réal Gervais, adjoint
Loisirs socio-culturels.

UN CONSEIL:

CHERCHER UNE JOB
PAYANTE PARCE QUE
VOUS ALLEZ AVOIR
DES DETTES EN
SORTANT D'ICITE.

J.T

NEUF.

SPORTS

SERVICE DES ACTIVITES RECREATIVES

Comité exécutif

Hockey masculin intramuros

Freddy Martin	- Education Physique
Daniel Gamache	- Education
Marcel Cayouette	- Sciences
Angus Lefort	- Arts
Fernand Brideau	- Service Social
Robert Huot	- Comportement
Maurice Richard	- Administration
Gilles Martin	- Coordonnateur de hockey (ex-officio)
Jean Perron	- Responsable du programme de hockey à l'Université
Jean-Marie Poulin	- Président du conseil intramuros

1975-76

LIGUE DE HOCKEY INTRAMUROS

Règlements spéciaux

Article 1: Eligibilité

A) Tout étudiant inscrit à plein temps a le droit de faire partie de la Ligue Intramuros (donc ayant payé le tarif d'inscription).

N.B. si, non inscrit, l'équipe utilisant ce joueur perdra la partie automatiquement.

B) Un étudiant doit jouer pour sa faculté ou son unité.

C) Pour participer aux séries éliminatoires, un joueur devra avoir participé à 50% des parties cédulées dans sa ligue. Ce règlement ne sera pas appliqué en cas de maladie ou blessures certifiées.

D) Le dix (10) novembre, l'instructeur de l'équipe sénior remettra au responsable du programme intramuros la liste de joueurs de son équipe et ces derniers ne seront pas éligibles après qu'ils auront joué deux parties ou plus. (Un joueur n'a pas de partie à son dossier s'il n'a pas participé activement.)

Note: Un joueur qui a participé dans deux parties ou plus peut être admis à l'intramural s'il ne fait plus partie de l'équipe sénior. Cette décision doit être prise par le responsable du secteur récréatif. Cependant aucune équipe ne peut avoir plus de quatre joueurs qui ont évolué dans une équipe de calibre Junior Majeur.

E) Durant le mois de novembre, un joueur qui participe à l'entraînement de l'équipe sénior ne peut pas participer aux joutes de la ligue intramuros. Dès que le joueur cesse de pratiquer d'une façon définitive avec l'équipe sénior, il peut participer aux joutes de la ligue intramuros.

F) Chaque équipe peut compter 20 joueurs en uniforme et pas moins de 8 joueurs (gardien inclus). Si une équipe avait moins de 8 joueurs, l'équipe adverse pourra jouer la joute, si elle le désire, mais l'équipe ayant moins de 8 joueurs perdra automatiquement le match. Les joueurs devront aussi être dûment enregistrés selon les règlements de la ligue. Si une équipe perd par défaut plus d'une fois, elle sera automatiquement suspendue et son cas sera étudié.

G) Une liste des noms et numéros des joueurs et gardiens de buts admissibles sera donnée par le chargé de chaque équipe à l'arbitre ou au marqueur officiel des points avant le début de chaque partie. Une fois la partie commencée, aucune addition ni aucun changement ne seront apportés à la liste, sous réserve de la condition suivante.

GREVE

- RIGOR -

mortis

AVANT → RIEN
PENDANT → RIEN
APRÈS → RIEN

OUI ou
NON



Arrangement Graphique *[Signature]*

Lorsqu'un joueur arrive en retard à une partie à cause de circonstances imprévues et que son nom figure déjà dans la liste des joueurs avant le match, on lui permettra de jouer.



Vé

- H) Avant le début de la saison, chaque équipe inscrite se doit de présenter une liste d'éligibilité au coordonnateur du hockey. La liste doit indiquer les joueurs qui sont sous **Éligibilité D**, sous peine de sanction de la part de la même personne.
- I) Chaque équipe devra désigner trois (3) assistants qui auront comme privilège de demander à l'arbitre d'interpréter l'application de toute règle au cours d'une partie. Seuls ces trois (3) individus auront droit de s'adresser à l'arbitre. Tout autre joueur ne se conformant pas à cette règle, écopera d'une punition d'inconduite.
- J) Les arbitres et juges de lignes de la ligue intramural de l'Université de Moncton seront sélectionnés à partir d'une clinique d'arbitre et aussi selon leur expérience ultérieure.
- K) Le chronométrateur de joute avertira lorsqu'il ne restera plus de 5 minutes de jeu à toute période régulière.

Article 2: Inscription

Un dépôt de \$10.00 par équipe sera exigé. Ce montant sera remboursé à la fin de la saison à moins que l'équipe ait perdu par défaut plus d'une fois.

Article 3: Durée de la partie

La durée des matchs sera déterminée à partir des différentes catégories.

Catégorie "A"

- 2 périodes de 15 minutes, temps arrêté
- 1 période qui sera déterminée d'après le nombre de temps qu'il restera pour combler la période d'une heure et demie, temps continu.

Catégorie "B" et "C"

- 1 période de 15 minutes, temps arrêté
- 1 période de 20 minutes, temps arrêté

N.B. Si la partie ne débute pas 5 minutes après l'heure prévue, l'arbitre et le marqueur établiront comment cette partie sera écourtée afin de terminer dans le délai accordé.

Parties nulles:

- Durant la saison régulière si après les périodes réglementaires, le pointage est égal, un point au classement sera accordé à chaque équipe.

Article 4: Éliminatoires

- La façon de déroulement des séries éliminatoires sera divulguée 3 semaines avant la fin du calendrier régulier.

Article 5: Retarder le jeu

- Une punition mineure sera infligée à un joueur ou un entraîneur tentant d'immobiliser la rondelle sur le bord de la bande ou tout autre endroit de la patinoire afin d'obtenir un arrêt de jeu.

Si le joueur en question qui possède la rondelle est délibérément tenu sur la bande par un opposant, la punition mineure sera alors décernée à l'opposant.

- Aucun changement de joueur ne pourra être fait sur un arrêt de jeu indépendamment de la nature du hors-jeu. Une punition mineure sera infligée à une équipe manquant à ce règlement. Le joueur puni devra être un des joueurs étant sur la glace lors de l'infraction. L'instructeur pourra désigner ce joueur.

SAUVEZ TES PAQUETS DE CIGARETTES

Ce message s'adresse exclusivement aux fumeurs (mais les non-fumeurs peuvent tout de même lire pour connaître un des avantages à fumer). Ceci n'est pas une annonce publicitaire pour promouvoir l'usage de la cigarette. Ceci est un message aux fumeurs pour leur dire comment ils peuvent ressortir de leur mauvaise (...) habitude quelque chose de positif. En effet, si vous sauvez tous vos paquets de cigarettes vides, vous pouvez contribuer à faire le don d'une chaise roulante à quelqu'un invalide qui en a besoin. Il paraît qu'à chaque dix mille paquets vides, on fournit gratuitement une chaise roulante à une personne nécessiteuse.

Je n'ai pu rejoindre la personne qui pourrait me fournir les détails de cette affaire. Je continue à essayer de la rejoindre. Dès que j'aurai tous les renseignements je vous les communiquerai.

Entretiens, commencez à sauver vos paquets de cigarettes vides et déposez-les dans un coin quelque part chez-vous, jusqu'à ce qu'on vous donne des directives à qui les donner. Ou encore, pour ceux qui demeurent dans les Résidences du Campus, paraît qu'il y a déjà des boîtes d'installées à cet effet. Alors, faites votre contribution.

Il y a aussi une possibilité de faire ce même don en collectionnant vos factures d'achat d'épicerie. Encore là, je n'ai pas de détails, mais je vous les procurerai prochainement. Sauvez tout de même vos factures, ça servira.

Jocelyne Desjardins
Information
Vie étudiante

- Un changement de joueur sera permis seulement dans les circonstances suivantes:

- 1) Si un joueur est blessé gravement et qu'il est dans l'impossibilité de continuer à jouer.
- 2) Si lors d'une punition à retardement, l'équipe adverse remplace le gardien de but par un sixième joueur, le gardien pourra retourner dans son but au moment du hors-jeu.

Article 6: Mise au jeu

- L'arbitre ou le juge de lignes mettra le disque au jeu après 20 secondes depuis l'arrêt du jeu même si le centre ou tout autre joueur d'une équipe n'était pas en position pour la remise en jeu. L'arbitre pourra cependant imposer une punition mineure si un ou plusieurs joueurs d'une même équipe ne se plaçaient pas en position de mise au jeu dans le but d'avantage leur équipe.

Article 7: Bataille

- Une punition d'extrême inconduite sera infligée à tout joueur qui porte le premier coup de poing. Une punition d'extrême inconduite sera aussi imposée à tout joueur qui ayant été frappé continue l'altercation.
- Dans le cas de batailles dans les 5 dernières minutes de jeu, les joueurs concernés auront une extrême inconduite puis ils seront suspendus pour la prochaine partie.
- Une punition d'extrême inconduite sera infligée à tout joueur se lançant dans un combat déjà engagé entre deux ou plusieurs joueurs en tentant d'assumer le rôle du pacificateur. Par conséquent, un joueur écoperait d'une punition de "match" s'il participe à un autre combat durant le même arrêt de jeu.
- Dans le cas de batailles générales, il sera possible, après décision du comité de discipline de la ligue, que les équipes en question soient retirées de la ligue.
- Tout joueur pris à donner un coup de pointe (spearing) ou six pouces, se verra imposer une punition d'extrême inconduite. Cependant, si l'arbitre juge qu'il y a eu tentative ou fait de blesser délibérément, elle devra impliquer une punition de "match".
- Tout joueur qui frappe un officiel est automatiquement suspendu pour la saison.

Article 8: Remplacement du gardien

- Si jamais le gardien d'une équipe quelconque serait dans l'impossibilité de se présenter à un match, il pourrait être remplacé par son substitut ou un joueur de l'équipe.
- Si jamais un gardien se faisait blesser au cours d'un match, il pourra être remplacé par un joueur de la même équipe.

Article 9: Protêt

- Un protêt concernant l'arbitrage peut et doit être présenté par écrit au responsable de la ligue dans les 24 heures ouvrables qui suivent la joute en incluant un montant de \$4.00. Advenant que l'équipe gagne le protêt, le \$4.00 sera remis à l'équipe. Si l'équipe perd le protêt, l'argent sera versé dans les fonds de la ligue.
- Après consultation entre le coordonnateur, le responsable, le marqueur officiel et les arbitres du match, le responsable prendra une décision finale sur le sujet du protêt ou tout cas litigieux.



C.K.U.M.

Il semble depuis le début de septembre, qu'une très petite partie de la population étudiante du campus ait réellement pris en considération l'existence de leur propre poste radiophonique, soit C.K.U.M. Je souligne ici que ce média d'information est réellement une propriété de l'étudiant et pour cette raison, il appartient à l'étudiant de l'utiliser à bon escient. Une station radiophonique n'est pas qu'une simple boîte à musique sur laquelle on a qu'à presser un bouton pour qu'elle fonctionne. C'est un centre d'apprentissage et de communication à l'intérieur de la population étudiante.

Donc, si l'on désire une radio efficace et à l'image du campus, il importe que tout le potentiel disponible soit utilisé. Pour ce, une participation au niveau du travail actif et une utilisation régulière et pratique du poste au niveau de l'information est requise.

La Direction

Poste ouvert à C.K.U.M.

Titre: Conseiller

Fonction: Assister le directeur dans son travail concernant les annonces publicitaires.

- Vente
- Rapport financier
- Enregistrement et rédaction des annonces
- Contrôle et respect des contrats
- Relations publiques avec les compagnies
- Etude du Marketing, etc..

La période de mise en candidature s'étend du lundi le 27 octobre au lundi 3 novembre. Les mises en candidature devront être apportées au bureau du Directeur de C.K.U.M.

Condition d'éligibilité:

Etre étudiant

Si tu as besoin de plus d'information, tu n'as qu'à appeler au numéro 858-4485 et ça me fera le plus grand plaisir de répondre à toutes tes questions. Si je ne suis pas là quand tu appelleras, laisse ton numéro et je te rappellerai.

Voici ta chance d'apporter ta contribution aux autres étudiants sur le campus. Alors, pense-y bien.

Laurent Légère,
Directeur

N.B.: Ce poste n'est pas uniquement ouvert aux étudiants en administration mais à tous les étudiants.



Vé

LOISIRS SOCIO-CULTURELS

ATELIERS

Tous ceux et celles, qui sont intéressés à faire partie de l'atelier de "Danses folkloriques, il y a réunion mardi le 28 octobre au local 390 Taillon à 19h00.

Réal Gervais, adjoint au
Loisirs socio-culturels

VIE ETUDIANTE A CKUM

En passant nous aimerions vous dire que notre émission à CKUM qui passait d'ordinaire de 16h30 à 17h les lundis, sera désormais les jeudis à cette même heure.

Donc, pour les assidus de Vie étudiante à CKUM, soyez à l'écoute jeudi.

Nous n'avons encore reçu aucune critique ou aucun commentaire au sujet de notre émission à CKUM. Ne vous gênez pas. S'il y a quelque chose que vous aimeriez entendre sur notre émission ou un de nos différents services sur lequel vous aimeriez avoir des précisions, ou n'importe quoi, s'il vous plaît, venez nous voir, soit moi-même ou Gilles A. Nadeau ou Vincent Bourgeois. Nous aimons avoir vos commentaires. Ça ne nous fait pas peur. Au contraire: ça nous stimule.

Alors à la prochaine.

Jocelyne Desjardins
Information
Vie étudiante

Article 10: Equipement

Les équipes ayant trop de matériels appartenant au service d'équipement en leur possession, ne seront pas acceptés dans les éliminatoires.

Article 11: Règlements

- La direction du Service des Sports par la voie du responsable se réserve le droit de remercier tout membre de la ligue intramurale de l'Université de Moncton, si celui-ci enfreint un ou des règlements nuisant à la bonne marche de la ligue ou de son équipe.

Tous les autres règlements non mentionnés ci-haut, seront de même nature que ceux régis par l'Association Canadienne du Hockey Amateur (C.A.H.A.).

Généralités

Responsabilités du gérant d'équipes

1. Retirer l'équipement du magasin de l'aréna et le retourner intact après la partie.
2. Remettre la liste de ses joueurs sur la feuille destinée à cette fin avant le début de la partie. Vous êtes responsable de la validité de cette liste. Les initiales, le dernier nom des joueurs ainsi que le numéro du gilet doivent y être inscrits.
3. Le seul membre de l'équipe qui peut avoir de l'équipement est le gérant. Les gérants doivent travailler en étroite collaboration avec la personne chargée de l'équipement et retourner l'équipement emprunté aussitôt que possible après la partie.
4. Les temps de pratique doivent être réservés au bureau du coordonnateur du hockey et ce une semaine à l'avance par le gérant d'équipe. Si vous avez moins que 12 joueurs présents à la pratique, votre équipe devra payer le coût de la glace pour cette période.

Responsabilités des Joueurs

1. Se rapporter aux parties en temps. Si vous êtes incapable de vous rendre, laissez-le savoir à votre gérant assez d'avance. Si une équipe a moins de 8 joueurs en uniforme plus d'une fois, elle sera suspendue de la ligue.
2. Demander les morceaux d'équipement nécessaires assez longtemps avant la partie.
3. Aider le gérant à ramasser l'équipement aussitôt arrivé à la chambre des joueurs après la partie.
4. Se rappeler qu'on ne peut participer dans les éliminatoires si on n'a pas joué dans 50% des parties de la ligue.

Article 1-B

AMENDEMENTS

Un étudiant doit jouer pour sa faculté ou son unité en premier lieu et en second lieu s'il manque de joueurs dans sa faculté, il y aura distribution de joueurs dans les autres facultés.

Article 3 Durée de la partie.

Catégorie A

- 3 périodes de 20 minutes (temps continu).
- 5 minutes de réchauffement au début de la première période
- 5 minutes de repos entre la première et la deuxième période.
- 5 minutes de repos entre la deuxième et la troisième période

Catégorie B

"Idem A".

TREIZE.

SERVICE DES ACTIVITES RECREATIVES

Hockey Intramuros

Equipes et joueurs faisant partie de la ligue intramuros.

EDUCATION 1-A

Yves Duguay
Claude Vachon
Jacques Dubé
Jean-Claude Pelletier
Gaëtan Fortin
Michel Gilbert
Guy Gagnon
Normand Poirier
Freddy Martin
Valmont LeBlanc
Yves Rioux
Jean-Louis Robichaud
Michel Roy
Serge Pelletier
Mario Landry
Antonio Goupil
Maurice Thériault
Instructeur:
Dominique Perron

EDUCATION 2-A

Georges LeBlanc
Jacques LeBel
Jean-Claude Pelletier (Educ.)
Raymond Diron
Rosaire Clavette
Léopold Poitras
Michel Boulay
Vallier Ouellette
Kenneth Carry
Maurice Savoie
Samuel Richard
Jacques Cormier
Michel Goulet
Robert Desjardins
Gino Turcotte
Doris Gagnon
Everard Richard
Instructeur:
Gérard Battah

Groupe B Education-Arts

Donald Robichaud
Daniel Gamache
Rémy Rancourt
Marcel Laplante
Clifford Maillet
Jean Cormier
Normand Duguay
Gaston Haché
Gerry Arsenault
Jean-Marie Poulin
Instructeur: Aucun dans le moment.

Albert Arsenault
Jacques Poirier
Livain Michaud
Jean-Guy Dugas
Jim Thompson
Richard Duke
Lionel Haché
Hermelle Mazerolle
Pierre Hébert
Rodrigue Cyr

ADMINISTRATION 1-A

Jean Sénéchal
Marcel Chiasson
Paul Landry
Doug Fyfe
Raymond Thibault
Claude Dégrâce
Charles LeBlanc
Jean-Jacques Normand
André Blaquière
Serge Chiasson
Jean-Paul Richard
André David
Ulric Cormier
Paul Couturier
Yvon Thériault
Yves Blanchette
André Godin
André LeBlanc
Pierre Finn
Charles Caron

Instructeur: Georges Nadeau

ADMINISTRATION B

Louis Légère
Rhéal Poirier
Jean-Claude Dubé
Jean-Guy Picard
Ghislain Cyr
Patrice Boudreau
Mario Castonguay
Daniel Landry
Marcel Cottreau
Ronald Gallagher
Léonce Thibodeau
Denis Cormier
Michel Bastarache
Léon LeBlanc
Ronald Doucet
Danny Lévesque
Claude Dupuis
Pierre Morin

Instructeur: Jacques Gauthier

ADMINISTRATION 2-A

Guy Décarie
André Lajoie
Yvon Rochon
Maurice Richard
René Rivest
Roger Gingras
Jacques Blanchard
Angus Lefort
Marc Richard
Georges Ferrah

Instructeur: Gaëtan Guérette

ARTS ^{en}
VISUELS

ASSEMBLÉE
ARTS-VISUELS
IV-4

JEUDI-12:00



P.S. au
Ministre de la
jeunesse-

XXXOO sur les fesses.



J'aimerais ici apporter une impression personnelle face au party Art-Science de jeudi dernier. Etant bienheureusement présente j'ai eu plaisir à constater pourquoi ces 2 facultés s'entendent et s'organisent bien ensemble. Les gens qui s'amusaient à cette fameuse nuit étaient simples et libres dans leurs agissements. A mon avis, il n'y avait pas personne là qui avait peur de s'exprimer face aux autres. Il faut être libre dans sa peau pour ressentir et c'est ce qui a fait que les gens ont eu du "fun": ils se sentaient bien dans leur peau. J'aimerais aussi souligner le fait que les artistes qui se sont donnés pleinement dans cette soirée venaient de la région. Ce qui explique la forte ambiance créée. C'était formidable. Bravo aux organisateurs, faites-en d'autres comme ça!

Une étudiante qui a
su s'amuser...

SCIENCES A

Gilles Beaulfeu
 André Lavoie
 Michel Savoie
 Claude Landry
 Gino Bérubé
 Edmond Melanson
 Kim D'Entremont
 Normand Léger
 Gaston Losier
 Michel Laforge
 Daniel Gervais
 Gaïldor Poitras
 Georges Corriveau
 Michel Huard
 Terry Amiros
 Wilson D'Entremont
 Thomas Maise
 Raymond Charest
 Paul Hébert

Instructeur:

Aucun dans le moment

SC. SOC. ET COMPORTEMENT A

Réginald Paquet
 Michel Audet
 Carole Althot
 Norbert Léger
 David Rodgers
 Jean Perron
 Denis Boudreau
 Ghislain Ringuette
 Jocelyn Poirier
 Marcial McLaughlin
 Réjean Thériault
 Daniel Gervais
 Luc Desjardins
 Benoit Ferron
 Michel Cormier
 Gilles Lévesque

Instructeur:

Aucun dans le moment

SCIENCES B

Yvon Breau
 Brian William
 Ronald Martin
 Yves Daigle
 Michel Frenette
 Daniel LeBlanc
 Jocelyn Dionne
 Claude St-Cyr
 Garry Ward
 Claude Landry
 Joseph Savoie
 Jean-Marie Boudreau
 Denis Haché
 Donald Desjardins
 Rhsal Hébert
 Michel Sivret
 Denis Haché
 Bertin Collin
 Ronald Landry
 Donald Hastie
 Instructeur:

Aucun dans le moment

SC. SOC. ET COMPORTEMENT B

Robert Moreau
 Alain Lemieux
 Robert Huot
 Réal Gervais
 Jean Fortier
 Réjean Aucoin
 Billy Colette
 Denis Lavoie
 Fortunat Power
 Charles Thériault
 Etienne Lavoie
 James Robinson
 André Frève
 Ghislain Gervais
 Jean Degrâce
 Gilles Bisson
 Jean Guimond
 Instructeur: René Fecteau

N. B. Les joueurs qui n'ont pas d'équipement, ce serait bon si vous pourriez vous en procurer un de vos amis pour les parties car ça nous éviterait des problèmes. Si vous ne pouvez vous en trouver, on va vous dépanner du mieux que l'on pourra.

HORAIREHockey Intramuros (1ère semaine)

Lundi le 27 octobre: 22h.00 à 23h.15 (Adm. 1-A vs. Ed. 1-A)
 23h.30 à 0h.45 (Adm. B vs. Ed.-Arts-B)
 Mardi le 28 octobre: 22h.30 à 23h.45 (Adm. 2-A vs Ed. 2-A)
 Jeudi le 30 octobre: 20h.45 à 22h.00 (Sc. A vs Sc.Soc.
 et Comp.-A.)

N.B. L'horaire des autres parties qui sont cédulées pour avant Noël paraîtra la semaine prochaine dans la Jaunisse.

allo le monde unifié

COLLETTE'S
Dixie Lee
 77 Lewisville Rd.
382-4081



POULET FRIT
 Snack
 Saou
 Baril

COQUES

POISSON ET
 FRITES

PETONCLES

HUITRES

HAMBURGER
 — FRITES

decker
boy

79 Lewisville Rd.
382-6534

HOMARD

**ASSIETTE
 AU
 HOMARD**

**ROLL AU
 HOMARD**

Deluxe

French Fries

176 rue St-George 382-5497
 857 rue Mountain RD 855-7912
 311 ave acadia (Dieppe) 382-0033




VITO
PIZZA

SPAGHETTI HOUSE



724 MOUNTAIN ROAD, MONCTON, N.S.
 PIZZA DELICIEUSE



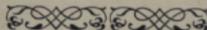
TEL. 855-5000



APPELEZ VITO PIZZA POUR
 SERVICE RAPIDE ET LIVRAISON



La Jaunisse est imprimée
 par l'Imprimerie Acadienne
 à Moncton.
 secrétaire: Marie-Germaine
 Cormier.
 ont collaboré cette semaine:
 Denis Robichaud
 Pierre J. Coquen
 Louise Méthot
 directeur: Jacques Tétreault.





Sc de
L'ED **Sc INF**

SEIZE